

## **Schweizer Koordination Gerechter Welthandel Coordination Suisse-OMC**

Comité : Communauté de travail Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas/ Eper,  
Déclaration de Berne, Pro Natura, Union suisse des paysans,  
Union syndicale suisse, Uniterre

Conférence de presse du 26 août 2003  
OMC/Cancún : Syndicats, paysans et ONG présentent leurs revendications

### **L'agriculture de proximité en péril**

**Jacques Bourgeois, Directeur Union suisse des paysans**

L'USP reconnaît que la globalisation et l'interconnexion progressives des marchés exigent des règles commerciales claires, justes et efficaces. Lors du cycle de l'Uruguay, les bases d'un tel système ont été posées par l'uniformisation et la réduction des barrières douanières, l'amélioration de l'accès aux marchés nationaux et le démantèlement des aides à l'exportation.

L'agriculture suisse doit, dans le cadre de la réforme agricole (PA 2002 et 2007), faire face à de grands défis en vue d'améliorer sa compétitivité tout en accomplissant dans le même temps les prestations exigées par la constitution fédérale en termes de multifonctionnalité. En conséquence des traités bilatéraux, le marché du fromage avec l'UE sera dès 2007 totalement libéralisé. Les modifications au sein de l'UE avec l'Agenda 2000 et l'élargissement à l'est vont renforcer la pression qui s'exerce sur l'agriculture suisse.

Les agriculteurs sont confrontés à des revenus en baisse, pas seulement en Suisse mais dans le monde entier. En Suisse les mesures d'économie prévues par la Confédération au sein du secteur agricole touchent de plein fouet les familles paysannes. Le revenu moyen par unité de main-d'œuvre familiale déjà très précaire d'env. 2500 CHF/mois pourrait être encore réduit de 10%. Il est par conséquent capital au sein de l'OMC de tenir compte des particularités de chaque pays et que des règles claires et équilibrées soient déterminées, afin que les marchés internationaux mais aussi nationaux puissent se développer sans mettre en péril une agriculture de proximité.

Il faut tenir compte des différences naturelles et structurelles entre pays ainsi que des différences de leurs objectifs spécifiques en matière de sécurité de l'approvisionnement et de sécurité alimentaire en leur réservant le droit de définir une politique agricole adaptée à leur situation. Les négociations de l'OMC doivent déboucher sur la possibilité pour les divers types d'agriculture de se développer durablement les uns à côté des autres.

S'agissant des méthodes et des normes de production, ce sont les consommateurs qui définissent la politique nationale, avec des sensibilités et des priorités diverses selon le pays. Il est peu judicieux de fixer des règles uniformes pour le commerce international quand les prescriptions au niveau national diffèrent. Cela reviendrait à autoriser pour les importations des méthodes interdites à la production indigène. Les consommateurs doivent aussi bénéficier de la liberté de choix; il est donc indispensable d'assurer une déclaration et une indication de la provenance stricte, sans lacune; elles doivent s'appliquer aussi bien aux produits importés qu'aux produits indigènes.

Dans tout pays, ce qui importe, c'est la sécurité alimentaire et la sûreté de l'approvisionnement de la population. La production agricole, au contraire de la production industrielle, ne peut pas être brusquement freinée ou stoppée, car elle dépend de la nature et de ses cycles. Contrairement aux prestations de service, le paysage ne peut être ni importé, ni exporté. Une fois que les paysans cessent de cultiver la terre, voire abandonnent leur exploitation, c'est généralement pour toujours. C'est la raison pour laquelle des clauses de sauvegarde dans des conditions de marché extraordinaires doivent rester applicables à l'avenir aussi.

Une agriculture basée sur des exploitations familiales remplit de nombreuses autres fonctions, dont profite l'ensemble de la société. Dans les pays en développement tout particulièrement, elle apporte une contribution éminente à la stabilité sociale et politique. Les objectifs que lui assignent les populations nationales ne doivent pas être dégradés au rang d'objets OMC. Conclusion: il est

hors de question de remettre en cause la "boite verte", car, dans un système commercial libéralisé à outrance, une agriculture multifonctionnelle n'a que peu de chances de survie.

Le consensus qui se dessine entre les USA et l'Union européenne laisse craindre le pire. Pour l'agriculture de ce pays, l'accord qui se prépare serait catastrophique avec une remise en question d'une agriculture dans ce pays. Nous sommes très préoccupés par la tournure des négociations et jugeons notamment les propositions de modalité en matière d'accès au marché comme inacceptables. Les représentants agricoles des pays multifonctionnalistes, tout comme des pays en voie de développement doivent faire front commun et repousser d'une seule voix les propositions faites.

C'est dans les cas les plus rares seulement qu'il est possible de limiter vraiment les impacts négatifs de la pollution au lieu ou à la région. Les mesures sévères prises par un pays en matière d'émissions environnementales ou de protection des eaux par exemple n'ont qu'un effet très limité si elles ne sont pas respectées par les autres. L'OMC doit de toute urgence mener un débat approfondi sur l'internalisation des coûts externes et prendre les mesures qui s'imposent en la matière, en visant la vérité des coûts et par conséquent la réduction des distorsions du marché.

Nous estimons absolument urgent et important que les diverses unités de l'OMC, soit Agrar, TRIPS (ADPIC: Accord relatif à la propriété intellectuelle et au commerce), SPS et Comité du commerce et de l'environnement (CCE) collaborent étroitement. Dans son préambule, l'OMC s'engage à défendre la durabilité. Mais pour atteindre ce but, il est indispensable qu'elle améliore sa collaboration avec d'autres organismes, notamment ceux de l'ONU. C'est à ce prix seulement qu'on obtiendra un tissu cohérent de traités et d'accords internationaux.

La libéralisation du commerce agricole ne doit pas être une fin en soi, mais un instrument afin d'atteindre la sûreté d'approvisionnement de la population mondiale.

#### ***Nos prises de position en style télégraphique***

- *Pour l'Union suisse des paysans, l'agriculture suisse ne survivrait pas à une libéralisation de l'agriculture allant au-delà de ce qu'impose la réforme agricole en cours sur le plan national.*
- *L'Union suisse des paysans s'efforce d'empêcher la mise en place d'obstacles commerciaux non tarifaires en préconisant des réglementations claires et applicables.*
- *L'Union suisse des paysans estime indispensable que les instruments de tous les pays membres de l'OMC soient traités de manière identique. Les instruments de protection agricoles indirects, tels qu'avantages fiscaux, pools de prix, etc., doivent faire l'objet d'un débat au sein de l'OMC.*
- *L'Union suisse des paysans défend le principe de denrées alimentaires saines et de qualité. Elle demande l'introduction d'une déclaration stricte, sans lacune, ainsi que l'indication de provenance des produits indigènes et étrangers.*
- *L'Union suisse des paysans demande qu'on tienne compte de l'internalisation des coûts externes dans les négociations.*
- *L'Union suisse des paysans estime indispensable qu'on tienne compte des différences au niveau des facteurs naturels, topographiques et des demandes spécifiques des divers pays concernant les attentes et exigences différentes des consommateurs. Les objectifs qu'un peuple se donne ne doivent pas devenir des objets de négociations. C'est pourquoi il n'est pas question de toucher à la "boîte verte".*
- *L'Union suisse des paysans demande que les négociations tiennent suffisamment compte de la dimension sociale.*
- *L'Union suisse des paysans demande que la coopération entre les différentes unités de l'OMC (Agrar, ADPIC, SPS et CCE) soit renforcée.*

#### **Pour plus d'informations :**

Jacques Bourgeois, 031 385 36 40 / 079 219 32 33 ; [Jacques.Bourgeois@sbv-usp.ch](mailto:Jacques.Bourgeois@sbv-usp.ch)